Tott au pays de Toth – L'Égypte dans la pensée stratégique française à l'aube de la Révolution

Christophe Paillard

Récemment sorti de l'oubli dans lequel il était tombé[1], l'étonnant baron François de Tott, hussard, orientaliste, diplomate et officier français de renseignement, s'illustra par ses faits d'armes au service de la Sublime Porte lors de la guerre russo-turque de 1768-1774. Remarquable connaisseur de la civilisation ottomane, il fit paraître en 1784 les *Mémoires sur les Turcs et les Tartares* qui, avec cinq éditions en deux ans, connurent un immense succès de librairie. Aussitôt traduit en allemand, anglais, néerlandais et danois, ce « best-seller[2] » comptait en 1789 parmi les ouvrages les plus empruntés de la *New York Society Library*[3]. Depuis Chateaubriand et Volney jusqu'à Bonaparte, il constituait le livre de chevet de tout Européen appelé à faire le voyage d'Orient. Non que les *Mémoires* soient un chef-d'œuvre de style. La langue pudique et précise du baron, recourant d'abondance aux litotes, est dépourvue de tout lyrisme. Ces *Mémoires* ne livrent pas plus de méditation mélancolique sur l'origine et le destin des civilisations qui fera le succès du genre. Ils sont l'œuvre d'un homme d'action, pragmatique et soucieux d'exactitude, qui ne laisse jamais transparaître d'émotion particulière au contact d'un Orient qui n'avait pour lui rien de lointain. Au nom de l'impartialité, il s'attache à retrancher méthodiquement de sa narration tout sentiment et toute subjectivité : « Une réflexion se présente

1. Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares, éd. par Férenc Toth, Paris, 2005 ; Deux voyages au temps de Louis XVI. La mission du baron de Tott en Égypte en 1777-1778 et le Journal de bord de l'Hermione en 1780, textes réunis par J.-P. Bois, Rennes, 2005.
2. Selon le mot de H. Laurens cité par F. Toth, *Mémoires du baron de Tott,* p. 41, n. 107.
3. Selon C. Herold, *Bonaparte en Égypte,* Paris, 1964, p. 15 (cité par F. Toth, *op. cit.,* p. 43).

cependant contre ceux qui lisent avec confiance ce fatras de rêveries [les récits de voyage romancés]. J'en exempte ceux qui aiment à rêver, et je ne m'adresse qu'à ceux qui veulent s'instruire. (…) Je tomberais moi-même dans ce défaut, si en écrivant sur les Turcs, je me livrais aux sentiments qu'ils m'ont inspiré[4] ». Rien de romantique ni de préromantique dans ces Mémoires : Tott porte un jugement hypercritique sur l'obscurantisme et le despotisme d'une civilisation qu'il sait vouée au déclin. L'intérêt de l'œuvre tient à l'abondance et à l'exactitude de leur documentation, assemblée par un homme qui se targuait de connaître parfaitement la langue turque et qui avait fréquenté le sérail jusqu'à devenir proche conseiller de Mustafa III : « Cette réflexion m'a décidé à n'écrire que le Journal de mon séjour en Turquie, en Tartarie, et celui de mon dernier voyage dans toutes les Échelles du Levant : je ne me permettrai que les observations nécessaires pour éclaircir les faits, sans jamais hasarder des détails qui m'auraient personnellement échappé[5] ». Leur intérêt tient également à la richesse de la narration : les aventures rocambolesques de Tott chez « les Turcs et les Tartares » ne laissent pas le lecteur indifférent. Pour autant, la relation du voyage en Égypte laisse le lecteur sur sa faim ; elle n'est pas à la hauteur de la truculente présentation de la Crimée ou de Constantinople. Plus que source d'émerveillement, l'Égypte fait figure de proie ou d'objet de conquête conformément aux schémas interventionnistes de la pensée stratégique française à l'aube de la Révolution. Le voyage de Tott au pays du dieu Toth ne préfigure-t-il pas l'épopée égyptienne de Bonaparte ?

Fils d'un émigré hongrois entré au service de la France, François de Tott incarne la figure de l'*aventurier des Lumières*[6]. Après l'échec de la guerre d'indépendance hongroise (1703-1711), son père Andras Toth trouva refuge dans l'Empire ottoman puis en France à partir de 1720. Maîtrisant le turc et le tartare, il fut chargé par Versailles de diverses missions diplomatiques auprès de la Sublime Porte ; il lui incombait notamment de recruter des hussards parmi les Hongrois réfugiés à Constantinople. Né le 13 août 1733 à Chamigny, près de la Ferté-sous-Jouarre, son fils François suivit ses traces. Il intégra à l'âge de neuf ans le

4. *Mémoires du baron de Tott, op. cit.*, p. 53.
5. *Ibid.*, pp. 53-54.
6. Alexandre Stroev, *Les aventuriers des Lumières*, Paris, 1997.

régiment de hussards de Berchény comme cornette, participant à la guerre de Succession d'Autriche où il fut blessé. Destiné à succéder à son père en qualité de diplomate et d'agent de renseignement, il l'accompagne en 1755 en Turquie pour « y apprendre la langue, et [s]'instruire sur les mœurs et le gouvernement des Turcs[7] ». Lors de ce premier séjour à Constantinople, il tissa des relations d'amitié avec Vergennes, alors ambassadeur de France, qui le prit sous sa protection et qui l'engagea dans la carrière diplomatique. Après une mission secrète à Neuchâtel à laquelle sa formation d'orientaliste ne le prédisposait pas, il fut nommé consul de France en Crimée auprès du khan des Tartares, où il appuya l'action des confédérés polonais entrés en guerre contre la Russie. En 1769 il revint s'installer avec sa famille à Constantinople. La guerre russo-turque de 1768-1774 battait son plein. Elle fut pour Tott l'occasion idéale de donner la pleine mesure de son talent. Recommandé par Saint-Priest qui avait succédé à Vergennes à la tête de l'ambassade de France, il acquit la confiance du sultan Mustafa III auquel il offrit ses services de conseiller militaire. L'heure était grave : non seulement l'infanterie turque essuyait revers sur revers mais la tsarine avait envoyé en Méditerranée sa flotte de Baltique, commandée par Orlov, qui anéantit la marine ottomane à la bataille de Tchesmè le 5 juillet 1770. Avec le détroit des Dardanelles, Constantinople était directement menacé, fait sans précédent dans l'histoire de l'Empire ottoman. Faisant preuve d'un remarquable volontarisme, Tott fortifia si bien les Dardanelles que la marine russe renonça à forcer le passage, que ce soit en raison de la réputation militaire de l'officier hussard[8], de la puissance des fortifications ou de l'indécision d'Orlov. Le sultan Mustafa III lui donna dès lors « plein pouvoir » pour réorganiser l'artillerie ottomane. Il fit fondre force canons en s'appuyant, prétend-il, sur les seules indications de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert… S'il s'attribue l'entier mérite de cette action, nous savons qu'il s'appuya en réalité sur des artilleurs français placés sous ses ordres[9]. À l'instigation du sultan, il créa un nouveau corps d'artillerie à tir rapide, le corps des

7. *Mémoires du baron de Tott, op. cit.*, p. 59.
8. Saint-Priest, *Mémoires du comte de Saint-Priest*, éd. N. Mietton, Paris, 2006, p. 132 : « sa présence donna à l'amiral russe une haute opinion de la résistance qu'il pourrait éprouver de ce côté-là, et, en effet, il s'abstint prudemment d'y faire aucune tentative ».
9. *Ibid.*, p. 140 : « J'avais demandé en France quelques soldats ouvriers de l'artillerie : on m'en avait envoyé une douzaine. Ils firent les affûts pour les nouvelles pièces. Un sergent exerça quelques jeunes canonniers turcs, ils réussirent très bien ».

« Diligents » ou süratchis, dont un des objectifs avoués était la réforme des mentalités militaires ottomanes. Ces exploits lui assurèrent une réputation internationale relayée par tous les journaux européens – à l'exception des gazettes françaises qui tentaient désespérément de préserver l'anonymat de ce très exposé agent secret… « Grâce à la large publicité des réformes de Tott en Turquie, il devint un militaire légendaire, à qui on attribuait quasiment des qualités surhumaines. Cela provoqua entre autres (…) le succès incroyable des *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares* aussi bien en France qu'à l'étranger[10] ». Dans ses lettres à Voltaire, Catherine II, excédée par la résistance ottomane, ironisera lourdement sur ce « chevalier Tott, qui se tuera à force de fondre des canons et d'exercer des canonniers. Il a beau être vêtu de caftans et d'hermines, l'artillerie turque n'en sera pas meilleure et mieux servie ; mais toutes ces choses sont des enfantillages auxquels on donne beaucoup plus d'importance qu'ils ne méritent. Je ne sais où j'ai lu que ces tours d'esprit sont naturels aux Welches[11] ».

Héros médiatique de la guerre, Tott fut éclipsé par la paix. Après la mort de Mustafa III et le traité de Küçük Kainarci en 1774, il voyait son action compromise par la sourde hostilité des officiers turcs, inquiets de réformes militaires bouleversant la tradition. Il prit le chemin du retour. Versailles ne pouvait laisser ce talent inexploité. Sur la foi de son incomparable expérience de la civilisation ottomane, le ministre de la Marine Sartine lui confia en 1777-1778 une mission d'exploration de l'Égypte, destinée à préparer l'éventuelle annexion de ce pays par la France.

Aux origines intellectuelles de l'expédition d'Égypte se tient la guerre russo-turque de 1768-1774, qui fit prendre conscience au monde entier de l'extrême faiblesse de l'Empire ottoman, entré dans un état de déliquescence avancé. On ne parlait pas encore d'« homme malade de l'Europe » mais de « bâtiment en ruine[12] », menacé à l'intérieur par le sécessionnisme de ses provinces, à l'extérieur par le vigoureux expansionnisme des Romanov et, plus systématiquement, par son incapacité

10. *Mémoires du baron de Tott, op. cit.,* p. 22.
11. Catherine II à Voltaire, 18 janvier 1774, D18762. La tsarine fit censurer ce texte. Voir à ce sujet notre article : « Catherine II ou les ciseaux d'Anastasie. La censure de la correspondance de Voltaire dans les éditions in-8° et in-12 de Kehl », *Revue Voltaire,* n° 7, Paris, 2007.
12. Louis XVI à Vergennes, 17 octobre 1774, *in* J. Hardman et M. Price, *Louis XVI and the comte de Vergennes : correspondence, 1774-1787, SVEC* 248, p. 127.

radicale à se réformer. Il apparaissait évident aux yeux de tous que les jours de la Turquie étaient comptés. Avant même l'issue de la guerre, les chancelleries européennes avaient échafaudé des projets de démembrement et de partage de l'État moribond. Ambassadeur de France auprès de la Sublime Porte et supérieur hiérarchique de Tott, le comte de Saint-Priest expose clairement ce plan dans ses *Mémoires*.

> La possibilité de la chute du colosse ottoman ne me sembla pas impossible, et je me mis à examiner lequel de ses débris pourrait convenir à la France. Je jetai les yeux sur l'Égypte, comme le pays le plus riche, le plus aisé à conquérir et peut-être à garder. J'observai qu'aucune puissance ne pourrait lutter à cet égard avec la France : nous avions sur la Méditerranée le port militaire de Toulon et une foule considérable de vaisseaux de guerre qui, à cette distance d'Alexandrie, pouvait aisément atteindre cette ville en quinze jours. L'Angleterre, seule puissance maritime dont la rivalité fût redoutable, avait besoin d'un mois pour y faire arriver son escadre, ce qui la mettait hors de mesure de soutenir cette concurrence contre nous. J'observai encore que toutes les productions de l'Amérique y étaient cultivées, notamment les cannes à sucre, l'Égypte seule en approvisionnait le sénat de Constantinople. Les esclaves noirs y étaient dix fois meilleur marché qu'en Amérique ; enfin, en établissant une marine dans la mer Rouge, la France aurait eu sur les Anglais et les autres puissances de l'Europe un grand avantage pour le commerce de l'Inde. Je rédigeai un mémoire sur cet objet et je l'envoyai à la cour. Il doit se trouver au dépôt des affaires étrangères. Je l'ai laissé aux archives à la date de l'année 1770. J'ai su depuis que Bonaparte consulta mes ouvrages en 1798[13].

Proche pays de cocagne, l'Égypte, sa canne à sucre et ses esclaves noirs remplaceraient à bon compte les lointaines possessions françaises d'Amérique. Saint-Priest énonce ici un leitmotiv de la pensée stratégique française à la fin du siècle des Lumières : plaque tournante entre la Méditerranée et la mer Rouge, l'Égypte pourrait porter un coup fatal au commerce avec l'Inde, fondement de la puissance britannique. Saint-Priest ne fait nullement preuve d'un don visionnaire ; ses projets étaient dans l'air du temps. Choiseul ne l'avait pas nommé à Constantinople sans arrière-pensées. L'annexion de l'Égypte était sa chimère comme le rapporte son neveu, le duc de Lauzun : « L'Égypte a souvent fixé l'attention de M. de Choiseul, l'acquisition de ce pays fertile et superbe était son projet favori, le roman politique qui

13. *Mémoires du comte de Saint-Priest, op. cit.,* p. 134.

occupait le plus souvent ses rêveries[14] ». Ses instructions à Saint-Priest étaient des plus claires : s'il devait empêcher la chute de l'empire ottoman, allié traditionnel de la France, il devait également envisager le pire et « préparer en tout cas les moyens d'en tirer avantage[15] ». Après la chute de Choiseul, Saint-Priest se fit l'avocat du rêve égyptien. Il adressa en 1777 à Vergennes un mémoire exalté :

> Si l'on envisage que l'Égypte est baignée par la mer Rouge, que c'est le plus court chemin de l'Inde et qu'on peut saper par là la domination des Anglais dans cette riche partie du monde, et que l'Égypte deviendrait l'entrepôt du commerce de l'univers, la tête s'exalte et l'enthousiasme gagne[16].

Tête froide, Vergennes était trop réaliste et attaché à l'équilibre européen pour donner suite à ce dessein chimérique : « L'Égypte ! Nous ne voudrions pas de ces marabouts, quand même on nous les offrirait[17] ».

Sartine prêta cependant une oreille attentive à un projet qui lui permettrait peut-être de battre en brèche la redoutable puissance de la *Navy*. Il ordonna à Tott de reconnaître le territoire égyptien en vue d'une éventuelle colonisation[18]. On camoufla sa mission en lui assignant un objet avouable. Tott devait officiellement inspecter chacune des Échelles du Levant et de Barbarie[19] pour y apurer les comptes commerciaux de la France. Il assuma ses fonctions avec tellement d'autorité que le consul français de Smyrne, soupçonné de malversations, fut rappelé suite à un de ses rapports[20]. Outre le fait qu'elle dissimulait l'enjeu réel du voyage, sa charge d'inspection plaçait sous son autorité la marine et les personnels consulaires. Commandée par le baron de Durfort, la frégate l'Atalante fit

14. Cité par F. Charles-Roux, *Le projet français de conquête de l'Égypte sous le règne de Louis XVI,* Le Caire, 1929, p. 9.
15. *Ibid,* p. 2.
16. Cité par F. Charles-Roux, *Le projet français de commerce avec l'Inde par Suez sous le règne de Louis XVI,* Paris, 1926, p. 24-25.
17. Cité par J. Hardman et M. Price, *op. cit.,* p. 136.
18. Voir la lettre de mission de Sartine à Tott du 14 avril 1777 citée par A. Lévêque dans *Deux voyages au temps de Louis XVI,* p. 17.
19. Saint-Priest ne voulait pas être inspecté par son ancien subordonné. Il obtint de Sartine que l'inspection de Tott « ne s'étendrait pas à Constantinople » (*Mémoires du comte de Saint-Priest, op. cit,* p. 150).
20. *Mémoires du baron de Tott, op. cit.,* p. 42, n. 111. On ne s'étonnera pas que le consul déposé, Claude-Charles de Peyssonnel, ait fait paraître en 1785 la très critique *Lettre de M. de Peyssonnel, contenant quelques observations relatives aux mémoires qui ont paru sous le nom de M. le baron de Tott.*

Description de l'Égypte, vol IV, planche 37, Le Caire (détail).

escale en Égypte « 54 jours », du 3 juillet au 26 août 1777, « soit beaucoup plus que pour les précédentes escales[21] ». Longue à l'échelle de sa tournée d'inspection, l'expérience égyptienne est relativement brève dans le cursus orientaliste de Tott. Fidèle au principe biographique constant de ses *Mémoires*, il se met seul en scène et passe sous silence l'action et même l'existence de ses compagnons et subordonnés dont il s'attribue tous les mérites. Or il était entouré par une équipe de savants compétents, notamment le naturaliste Sonnini de Mannoncourt qui fit paraître en 1796 et 1797 le *Voyage dans la Haute et Basse Égypte par ordre de l'ancien gouvernement*, l'orientaliste Venture de Paradis, futur premier interprète de l'expédition de Bonaparte en Égypte, Virly et Monthulé qui « devaient mener des recherches astronomiques pour le compte de l'Académie des Sciences de Paris[22] » ainsi qu'un jeune chirurgien-major,

21. A. Lévêque, *Deux voyages au temps de Louis XVI, op. cit.,* p. 119.
22. *Ibid.,* p. 18, n. 36.

Hollande, qui serait l'auteur du *Voyage en Égypte et en Levant fait en 1777 et 1778 par Mr XXX*, manuscrit partiellement publié pour la première fois en 2005. Nous disposons donc de trois regards croisés sur l'expédition égyptienne, Tott, Sonnini de Mannoncourt et Hollande. Toutes proportions gardées, la mission militaro-scientifique ordonnée par Sartine préfigure l'expédition de Bonaparte, dont elle fut « la première source d'inspiration[23] ».

Les *Mémoires* de Tott allèguent ses responsabilités d'inspecteur pour rendre compte de son voyage : « Les abus qui s'étaient introduits dans les différents établissements du commerce de France au Levant (…) avaient déterminé le gouvernement à inspecter les Échelles. Cette mission me fut confiée[24] ». Le dernier livre est le plus liminaire et le moins intéressant des quatre qui composent les *Mémoires*. Il donne l'impression que Tott, militaire astreint au devoir de réserve, et plus encore, au secret d'Etat, retient sa plume ; lui qui relatait en toute liberté ses activités militaires auprès du sultan ne dit mot de l'objet réel de son périple. Evoquer des exploits vieux de quinze ans et rapportés par toutes les gazettes d'Europe était une chose ; divulguer une mission secrète accomplie six ans auparavant et dont l'enjeu restait d'actualité[25] en était une autre. En outre, les cinquante-quatre jours d'escale ne sont pas à la hauteur de la longue expérience de Crimée et de Constantinople. Fin connaisseur de la Turquie, Tott n'est pas spécialiste du pays de Toth.

Héros romanesque mais non romantique, l'officier de renseignement ne se laisse jamais emporter par le spectacle des monuments égyptiens, qu'il décrit avec une froideur clinique. La contemplation esthétique des merveilles du monde cède toujours le pas chez lui à la volonté de les comprendre scientifiquement. Devant les pyramides de Gizeh, il ne laisse transparaître aucun émerveillement, aucune fascination, mais une curiosité égyptologique sur la nature de ces édifices, la manière dont ils ont été érigés et la meilleure manière de les contempler. Enfoui dans le sable,

23. *Ibid.,* p. 19.
24. *Mémoires du baron de Tott, op. cit.,* p. 317.
25. En 1782 et en 1783, Joseph II proposa à Versailles l'*Égypte* comme compensation à ses projets de partage de l'empire ottoman avec la Russie (voir J. Hardman et M. Price, *op. cit.,* pp. 135-136) ; l'annexion de l'*Égypte* était donc à la fois un sujet confidentiel et brûlant lorsque parurent les *Mémoires sur les Turcs et les Tartares* en 1784.

le « fameux sphinx beaucoup plus célèbre qu'il ne mérite de l'être » ne lui inspire pas plus d'émotion : « Ce n'est en effet qu'une masse de rocher prolongé en dos d'âne jusqu'au grand banc dans la direction du centre de cette pyramide[26] ». Tott attache cependant un intérêt particulier à un monument disparu et qui n'a rien de spectaculaire, le « canal de communication entre la mer Rouge et la mer Méditerranée » achevé par Darius. La reconstruction de cette voie navale constituait l'attrait principal de l'annexion de l'Égypte pour la France en tant que coup fatal porté aux Indes anglaises. Aussi Tott s'attache-t-il avant Ferdinand de Lesseps à défendre le projet du canal. Si certains auteurs anciens ou modernes en ont contesté l'existence, il s'appuie sur Diodore de Sicile pour affirmer le contraire.

> (…) on en a nié jusqu'à la possibilité : cependant Diodore de Sicile en atteste l'existence ; et quoi qu'on puisse penser de cet auteur, rien n'autorise à rejeter les faits dont il a été le témoin. (…) Il est démontré par ce passage, que les écluses servaient encore du temps de Diodore de Sicile. On retrouve aujourd'hui le radier sur lequel elles étaient établies, et ce monument a été découvert près de Suez, à l'entrée du canal qui existe encore, et qu'un léger travail rendrait navigable sans y employer d'écluses, et sans menacer l'Égypte d'inondations. Rien ne peut en effet justifier la crainte des ingénieurs de Darius, lors même que leur nivellement eût été pris au moment des plus hautes marées. Il n'est pas moins important d'observer que toute cette partie de l'isthme offre le terrain le plus favorable aux excavations, dans le petit espace de douze lieues qui sépare le Golfe arabique des bras du Niel qui s'en rapproche, et se jette ensuite dans la Méditerranée, à Tineck[27].

Le baron qui gardait la tête froide à Gizeh s'extasie face aux vestiges d'un hypothétique canal ensablé qu'un léger travail permettrait de rendre à la navigation… L'espion est démasqué : l'établissement d'une communication entre la Méditerranée et l'Océan indien conditionnait les ambitions égyptiennes de la France. Du reste Tott ne manifeste guère d'enthousiasme pour les Égyptiens qui, « naturellement doux et timides, sont gais et débauchés ; toutes leurs actions se ressentent du fond de ce caractère : le moindre événement les effraie, le plus petit accueil les familiarise[28] ». Les indigènes sont de grands enfants – justification du colonialisme français

26. *Mémoires du baron de Tott, op. cit.,* p. 335.
27. *Ibid.,* pp. 337-338.
28. *Ibid.,* p. 342.

qui deviendra classique au XIXe siècle… La danse érotique des balarines aurait inspiré au voyageur du XIXe siècle des morceaux d'anthologie sur la volupté orientale. Rien de tel chez le pudibond Tott qui expédie d'une phrase les danseuses du déhanchement : « elles n'y connaissent aucune retenue, n'y plaisent que par l'excès contraire[29] ».

Quel intérêt présentent alors ces *Mémoires ?* Ils donnent à lire entre les lignes les motivations stratégiques de la France. Tott suggère en effet que l'Égypte pourrait rétablir son antique grandeur sous un règne européen, règne éclairé qui s'opposerait à l'aveugle despotisme des beys et de leurs mamelouks. La conquête du pays serait aisée étant donné la discorde et l'anarchie chroniques des forces d'occupation :

> Tous les Beys habitent le Caire, et leurs esclaves composent toutes leurs forces ; c'est là qu'ils préparent par leurs intrigues les révolutions : lorsqu'elles sont prêtes à éclater, les Kiachefs leurs clients, accourent avec des Mamelouks pour se réunir à leurs maîtres, ou les trahir en passant dans le parti contraire s'ils y voient plus d'avantage. Que peut-on attendre de la réunion de ces forces, sans discipline, comme sans intérêt à la chose publique ? L'avidité qui les rassemble, les disperse aussitôt que l'intérêt du moment se fait entendre[30].

Ces forces excentrées de l'empire ottoman, indépendantes et indisciplinées, seraient aisément balayées par une armée moderne… Tott appelle de ses vœux la restauration de la gloire égyptienne par une administration éclairée :

> Si l'on voulait l'envisager sous les rapports qui constituent la puissance d'un Etat, la politique pourrait peut-être ne voir qu'avec une sorte de mépris cette grande métropole du monde, le berceau de toutes les sciences et de tous les arts, n'être plus aujourd'hui qu'une province de l'Empire le moins puissant ; mais le philosophe politique l'envisagera sous un autre aspect plus digne de son attention et s'il retrouve dans le climat, les productions et la population de l'Égypte les mêmes moyens qui l'ont rendu célèbre, ces avantages que les siècles ne peuvent détruire, et qui ont résisté aux plus grandes révolutions, leur paraîtront préférables à ces compositions chimiques, qui disparaissent par ce procédé contraire à celui qui les a produits. Telles ont été sans doute ces puissances dont l'histoire nous a transmis la mémoire, et dont le géographe peut à peine retrouver la capitale[31].

29. *Ibid.*
30. *Ibid.,* p. 346.
31. *Ibid.,* p. 338.

Il est deux types de puissance politique, l'une issue des facteurs constants de la géographie et l'autre de circonstances historiques factices et réversibles. L'Égypte, fille de la générosité du Nil, relève du premier type. Immuables, les causes géographiques de sa grandeur demandent à être actualisées par l'action d'un gouvernement éclairé. Tott prend ainsi le contre-pied des thèses classiques sur l'origine pharaonique du despotisme oriental. Dans ce climat généreux, les pyramides n'ont pu être érigées par un régime despotique. Elles sont la vivante manifestation d'un contrat social passé entre Pharaon et son peuple, communiant dans la recherche de l'éternité :

> Sous ce point de vue, toute idée d'oppression, d'esclavage, de tyrannie, disparaît à l'aspect de ces masses énormes. On ne les voit plus que comme un dernier pacte entre le souverain et ses sujets (…). La construction du canal de Joseph, les travaux de l'Égypte supérieure, le fameux la Moeris, et les canaux qui enrichissent encore la Basse-Égypte, sont des monuments dont l'existence n'est pas plus douteuse que celle des pyramides. Comment pourra-t-on croire celle-ci, l'ouvrage de la tyrannie ? Les bienfaiteurs de l'humanité, en ont-ils jamais été les oppresseurs ? Et chez un peuple uniquement occupé de sa sépulture, qui s'était même soumis à n'y pénétrer qu'après en avoir été jugé digne, aucun genre d'oppression n'a pu sans doute être employé pour les construire[32].

Les pyramides sont l'œuvre d'hommes libres, soucieux du salut de leur âme, et non d'esclaves accablés par le despotisme. Cette thématique originale et récurrente des *Mémoires* s'explique sans doute par l'analogie implicite de Pharaon au Roi très chrétien, protecteur des arts et des lettres, et monarque catholique soucieux du salut de ses sujets :

> On aperçoit (…) dans l'Égypte, les plus grands Rois concentrer leur amour-propre dans les travaux toujours utiles à la culture : elle leur offrait constamment de quoi désaltérer cette soif de gloire, qui, dans le reste de l'univers, ne conduisait qu'à s'enivrer de brigandage[33].

Par cet artifice conceptuel, Tott projette dans l'Antiquité le contrat que pourrait passer Louis XVI avec l'Égypte pour la délivrer du despotisme et restaurer sa gloire passée. Plutôt que de relater objectivement une réalité sociale et historique, le IVe livre des *Mémoires* pose les jalons idéolo-

32. *Ibid.,* p. 334.
33. *Ibid.,* p. 338.

giques d'un impérialisme français qui trouverait sa justification dans l'avènement égyptien des Lumières, figure de renouveau pour ce berceau de l'humanité.

Le IVe livre des *Mémoires* trouve son répondant dans le *Voyage en Égypte et au Levant fait en 1777 et 1778 par Mr XXX*, qui serait l'œuvre du chirurgien-major Hollande[34]. On ne sait rien de ce jeune homme sinon qu'il ignorait sans doute l'enjeu réel de la mission. Si les *Mémoires* de Tott sont politiques, la relation de Hollande relève de la littérature. Il a réécrit son journal sous la forme d'un récit épistolaire de quinze lettres fictivement adressées à une « chère amie », dont onze sont datées d'Égypte. Certaines d'entre elles auraient été composées sur place, les autres faisant l'objet d'une rédaction ultérieure : « Je rassemble seulement ici des lettres, dont plusieurs ont été écrites dans les pays même d'où elles sont datées, et quelques autres en France d'après des notes faites sur les lieux[35] ». Son récit croise les témoignages des voyageurs anciens et modernes avec ses observations personnelles ; plus que d'un journal écrit sur le vif, il s'agit de Mémoires.

Avec un enthousiasme juvénile, Hollande est fasciné par l'Orient et par ses bayadères, sur lesquelles il s'avère plus prolixe que Tott. Comme tant d'autres après lui, il conçoit le voyage en Égypte comme un retour aux sources de la civilisation : « l'Égypte doit, ce me semble, être regardée comme le flambeau qui a éclairé l'Europe[36] » ; « les prêtres égyptiens furent sans doute les premiers métaphysiciens[37] » et c'est en ce pays que « les fondateurs d'Argos et d'Athènes allèrent chercher les principes de leur législation[38] ». Le miracle égyptien éclipse la grandeur attique. Avant Volney, ce voyage au pays des origines s'accompagne d'une méditation mélancolique sur les outrages du temps, qui scellent le déclin et la ruine de toute civilisation :

> Que reste-t-il maintenant de cette ville immense [Alexandrie], de cette cité orgueilleuse du monde ? Des décombres, des monceaux de ruines, des colonnes renversées, des chapiteaux brisés, des blocs informes de granit et de marbre précieux. Deux monuments semblent n'avoir résisté aux Barbares que pour faire regretter ceux qui n'existent plus[39].

34. *Deux voyages au temps de Louis XVI, op. cit.,* pp. 19-25.
35. *Ibid.,* p. 33.
36. *Ibid.,* p. 44.
37. *Ibid.,* p. 73.
38. *Ibid.,* p. 59.

L'esthétique des ruines rappelle aux civilisations la précarité et l'évanescence de leur condition. Mêlant à l'admiration une forme de mélancolie, le spectacle des pyramides inspire à Hollande des réflexions plus convenues que celles, froides et cliniques, du baron de Tott. À Gizeh il s'approche de la conception du sublime formulée par l'esthétique de la fin des Lumières : « Les Pyramides semblent faites pour montrer et la force et l'industrie de l'homme, et même temps qu'elles prouvent sa petitesse et sa ridicule vanité[40] ». Pour autant, l'esthétisme de son approche cède le pas aux considérations scientifiques qui immortaliseront l'expédition de Bonaparte. Hollande s'attache à mesurer les pyramides et, plus encore, à déterminer le principe qui, de la trigonométrie ou du recours au baromètre, permettra d'établir la mesure la plus fiable. Esquissant les linéaments d'une égyptologie, il s'interroge sur la vocation de ces monuments, récusant l'hypothèse qu'ils auraient servi d'observatoire astronomique ; en vérité, « on peut révoquer en doute que les rois avaient fait construire ces édifices pour leur servir de sépulture[41] ».

La mission de Tott constitue ainsi la première expédition militaro-scientifique de la France en Égypte[42]. On ne s'étonne pas que Napoléon Bonaparte ait lu avec intérêt des *Mémoires* qui préfigurent l'extravagante épopée de 1798-1799 et la propagande qui l'entoura[43]. Entre les lignes, le IVe livre du baron de Tott appelle de ses vœux une administration française destinée à libérer l'Égypte du joug ottoman et à restaurer son antique grandeur. Douze ans avant la Révolution, ce voyage témoigne ainsi de l'intérêt stratégique de Versailles pour ce pays. Paradoxalement l'égyptologie naissante est issue de l'attrait pour la route des Indes et de la volonté française de triompher de l'Angleterre.

39. *Ibid.,* p. 44.
40. *Ibid.,* p. 77.
41. *Ibid.,* p. 74.
42. J. Hardman et M. Price, *op. cit.,* pp. 138-139.
43. Comte de Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, 1956, tome I, p. 623.